



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3782

Texte de la question

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à Mme Annick Girardin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Annick Girardin. Je souhaite interroger M. le Premier ministre sur l'inefficacité de la politique économique de son Gouvernement.

À cause de la politique que vous menez depuis cinq ans, la France risque de perdre son triple A et les Français s'apprêtent à subir une période de récession.

Si le contexte international et européen est difficile, vous ne pouvez cependant pas nier votre responsabilité dans la situation actuelle. Au lieu de reconnaître l'échec patent d'une politique de rigueur dogmatique, au lieu de reconnaître l'impérieuse nécessité de soutenir la croissance et de restaurer la confiance, vous vous entêtez à répondre servilement aux exigences des agences de notation, et pour couronner le tout, le projet de l'UMP pour 2012 annonce trois nouveaux coups durs qui seraient portés à la croissance économique de notre pays si vous deviez remporter les prochaines échéances électorales.

Tout d'abord, votre programme prévoit une attaque sur les allocations chômage - que vous souhaitez rendre dégressives dans le temps. C'est une menace pour les plus vulnérables, qui se verraient privés du minimum nécessaire pour consommer et participer à la vie de la société. Je vous rappelle que sous votre Gouvernement, un million de travailleurs supplémentaires se sont retrouvés au chômage.

Ensuite, vous prévoyez d'imposer aux collectivités locales l'absurde et inefficace rationalisation budgétaire menée aveuglément dans les services publics de l'État. Après avoir creusé de près de 700 milliards d'euros le déficit de notre pays en seulement cinq ans, voilà que l'UMP entend financer son programme électoral sur le dos des collectivités, en menaçant de couper les moyens qu'elles mettent au bénéfice de leurs habitants.

Enfin, votre projet industriel passe par l'instauration d'une TVA sociale, surnommée rebaptisée " fiscalité anti-délocalisation ", qui frapperait une nouvelle fois les plus modestes.

M. Christian Vanneste. Stupide !

Mme Annick Girardin. Combattre les délocalisations passe au contraire par l'investissement public, notamment dans les grandes infrastructures technologiques et de transports, dans l'enseignement, dans la recherche, rendant la France attractive et créant une dynamique de croissance et d'espoir.

Avec votre projet, on aboutirait donc à une triple contraction de l'économie : en restreignant un peu plus les ressources à la consommation de centaines de milliers de chômeurs, en pénalisant les collectivités locales qui réalisent pourtant 73 % des investissements publics, et en poursuivant une politique fiscale économiquement inefficace et socialement injuste. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Madame Girardin, si ce n'étaient l'approche des fêtes de Noël et un désir de concorde nationale, je vous répondrais : quand je me regarde, je me désole, et quand je me compare, je me console. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Si vous pensez pouvoir régler les problèmes que vous décrivez concernant la situation économique de notre pays en vous fondant sur une partie de votre bilan, si vous pensez que c'est en remettant en cause la réforme des retraites à soixante ans, en abaissant éventuellement le temps de travail à 32 heures et en multipliant les financements par déficits, vous allez résoudre le problème de l'endettement de notre pays, il faudra vraiment

qu'on en reparle... Laissons passer la trêve hivernale et nous nous retrouverons sur d'autres tréteaux.

M. Christian Eckert et M. Patrick Lemasle. Répondez à la question !

M. François Baroin, *ministre*. La situation économique de notre pays est conditionnée, vous le savez, par un environnement international très lourdement impacté par trois crises.

M. Alain Cacheux. Vous n'y êtes pas pour rien !

M. François Baroin, *ministre*. Une première crise, dont l'épicentre était aux États-Unis, avec les *subprimes* à partir de 2007 ; une deuxième dont l'épicentre était à nouveau aux États-Unis - vous en êtes, madame la députée, plus proche que nous à Saint-Pierre-et-Miquelon et vous avez pu en mesurer directement l'impact -, avec la crise de Lehman Brothers ; une troisième enfin dont l'épicentre est dans la zone euro, qui est une crise de la dette.

Dois-je vous rappeler, une fois encore, que les États ont fait le choix, pour soutenir l'activité économique en 2008-2009 de porter sur leurs épaules le soutien à l'activité économique ? Le prix à payer a été un endettement. Celui-ci a dérapé et il est exclusivement lié à la crise économique mondiale.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Absolument pas !

M. François Baroin, *ministre*. Le ralentissement économique que l'on observe en zone euro est lié d'une part, aux interrogations relatives à l'économie américaine, et, d'autre part, aux économies émergentes et à l'instabilité de la zone euro.

Nous essayons de répondre méthodiquement, point par point, à toutes les problématiques qui ont été soulevées par cette crise. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Deux gouvernances, deux disciplines, deux convergences économiques budgétaires et fiscales, deux coordinations de la solidarité : c'est autour de cela que nous aurons la bonne réponse. J'espère que vous pourrez, le moment venu, la soutenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3782

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 décembre 2011